



HAL
open science

Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035841

HAL Id: hceres-02035841

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035841v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110055357

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention de Lettres offre une structure globalement commune en L1, qui se spécifie ensuite progressivement. C'est ainsi que durant la première année, l'unité d'enseignement (UE) Arts et humanités, commune aux 6 licences généralistes de l'UFR, est conçue selon une structure tripartite, qui permet à l'étudiant de percevoir les relations réciproques des disciplines rassemblées, comme elle permet de découvrir d'autres volets disciplinaires, qui faciliteront une réorientation éventuellement envisagée. La mention offre un enseignement obligatoire, compris comme « socle culturel commun », qui est un cours de littérature générale (histoire, culture et idées, ou mythes et genres littéraires). Des modules de langues, d'outils méthodologiques (avec projet professionnel personnalisé, et mise à niveau des compétences en informatique), de culture générale ou sport, assurent l'acquisition de compétences additionnelles nécessaires, tout en maintenant l'esprit d'ouverture. Le parcours de Lettres modernes introduit ensuite ses axes disciplinairement fondamentaux (l'histoire littéraire, littératures comparées, outils et théories de l'analyse), tandis que la filière de Lettres classiques construit son offre disciplinaire autour des enseignements de Langue et civilisation latines, Langue et civilisation grecques. Ces deux filières principales se déploient le long des deux années suivantes de la licence en augmentant progressivement la proportion des enseignements disciplinaires, ainsi que leur variété, de telle sorte qu'à son terme tous les volets, historiques, théoriques, pratiques, techniques, aient pu faire l'objet d'un apprentissage continu et approfondi. Dès la L3, des enseignements de préprofessionnalisation sont proposés et, à son issue, plusieurs masters de Lettres modernes ou classiques peuvent être choisis. Les préparations aux concours d'enseignements, administratifs, la poursuite dans la voie de la recherche, l'orientation vers des milieux professionnels culturels, médiatiques, journalistiques, ou de l'édition sont assurées. Un parcours nouvellement créé, qui couvre les semestres des deux premières années de la licence, parcours Etude et pratique du français, dispense les enseignements préparant aux concours des Ecoles d'orthophonie.

Avis condensé

- Avis global :

L'offre de formation proposée par la mention Lettres est remarquable aussi bien au regard de l'équilibre interne (variété et progression) que de par son articulation avec les disciplines voisines du domaine. La présentation de l'offre est extrêmement claire, malgré la complexité inhérente à la mention, qui offre deux parcours traditionnels principaux, en Lettres classiques, en Lettres modernes, et un parcours, susceptible de préparer aux concours d'orthophonie, pour les deux premiers semestres de la licence, celui d'Etude et pratique du français. La répartition des enseignements est très équilibrée. En amont comme en aval, la diversité est bien gérée et maîtrisée, les débouchés sont également finement prévus.



- Points forts :
 - Une structuration extrêmement forte et bien pensée de l'offre de formation.
 - Une équipe pédagogique bien constituée et organisée.
- Point faible :
 - La complexité du dispositif des modules avec choix optionnels, qui rend l'orientation difficile pour l'étudiant et peut déséquilibrer l'offre de formation que l'on cherche pourtant à renforcer, dans son esprit d'ouverture. Un grand nombre d'enseignements se trouve soumis à un choix d'options réduit, de telle sorte que le parcours effectivement emprunté se trouve aminci, et peut omettre des enseignements importants. Mais la mention, clairement consciente de la difficulté, qui tient à une structure commune à tout l'établissement, compense cela par un dispositif propre d'orientation pédagogique.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de rendre les parcours plus lisibles en offrant un choix raisonné d'options.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les fonctions de responsabilité administratives et pédagogiques sont clairement réparties. Un responsable de mention est secondé par un adjoint pour chacune des sous-composantes de la mention (Lettres modernes, Lettres classiques, Etude et pratique du français). A l'intérieur de chacun de ces parcours, des responsables de niveaux (L1, L2, L3 pour les Lettres classiques) ou de sections (Littérature française, Littératures comparées) secondent l'organisation administrative globale.

Une dizaine de personnes collaborent ainsi, pour l'allègement des tâches individuelles et une meilleure efficacité liée au ciblage des fonctions. L'évaluation des enseignements se fait de façon équilibrée. La part de contrôle continu, associée au TD, assure une appréciation permanente de la progression effective de l'étudiant dans l'acquisition des outils techniques de la discipline.

2 ● Projet pédagogique :

La mention de Lettres est fortement structurée. Les deux parcours principaux se déploient le long des trois années de la licence, parallèlement au parcours prévu de Etude et pratique du français, qui couvre les 4 premiers semestres, et aux parcours de FLE ou de Métiers de la documentation qui apparaissent en L3. L'ensemble des deux filières principales repose sur un enseignement pluridisciplinaire de tronc commun Arts et humanité en première année (comprenant un enseignement général obligatoire, littérature générale : histoire et culture des idées, une majeure, et une mineure à choisir parmi quatre composantes du domaine), et d'ouverture disciplinaire à des spécialités voisines (arts du spectacle, arts plastiques, musique, philosophie) pour les semestres suivants. Elle déploie enfin progressivement la déclinaison majeure de tous les volets historiques, théoriques, pratiques, techniques qui relèvent de la spécialité disciplinaire et offre des modules de préprofessionnalisation en L2. La mention joint une identité disciplinairement forte, l'objectif qualifiant des concours, le souci d'ouverture transversale liée à l'appartenance à l'UFR, et à la disponibilité de disciplines auxquelles des possibilités d'articulation peuvent la relier (Philosophie, Arts, etc.). L'étudiant est ainsi informé de l'esprit de disciplines voisines dont l'importance n'est pas négligeable dans la maîtrise de sa propre formation disciplinaire.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Des dispositifs propres à l'établissement comprennent un enregistrement numérique des demandes d'information et de renseignements pour les projets d'études. Le transfert direct vers les enseignants (un responsable est désigné dans la mention, ou les conseillers d'orientation complète l'ensemble des procédures. Une extension du système est envisagée, qui devrait concerner, sous la même forme, les classes de première des lycées. C'est encore là un système de procédures universitaires qui est établi, avec mise en place de tutorats d'accueil à la rentrée, de rendez-vous avec des conseillers d'orientation psychologues du service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, dans le courant du L1. Le SCUIO réactualise régulièrement le site internet. A l'initiative de l'établissement, enfin, un système de tutorat de 20h, est prévu, en L1. Le tuteur intervient avec l'enseignant de TD sur 13h, 7 autres étant laissées en libre service pour les étudiants. Ce tutorat est relié au module d'Outils pédagogiques (principalement le projet professionnel personnalisé) ainsi qu'aux enseignements fondamentaux. Un professeur référent est également affecté à chaque TD, pour former les tuteurs et inciter les étudiants en difficulté à l'issue du premier semestre à s'inscrire à l'enseignement de consolidation. A cela, la mention ajoute des procédures qui lui sont propres comme l'enseignement à distance, ou la création d'espaces de dialogue avec les enseignants responsables et référents, qui sont aménagés *via* Internet. Des cours spécifiques à l'intention des débutants en langues anciennes sont également instaurés.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Deux parcours principaux actuellement existants en L3, Lettres modernes et Lettres classiques, sont liés aux deux types de concours de recrutement. Ils peuvent être rejoints par les parcours de Métiers de la documentation ainsi que par le parcours de FLE. Une UE de préprofessionnalisation et l'ensemble du dispositif permettent par ailleurs d'opter pour une licence de Métiers de la documentation, ou de passage au parcours d'Etude et de pratique du français pour la préparation du concours aux écoles d'orthophonie. La licence pluridisciplinaire, destinée à la préparation du master Professeur des écoles et des métiers de l'établissement est, en amont, préparée par différentes UE de la mention. L'offre de formation de la mention est cohérente avec celle de master.